

Consulat d'Algérie à Metz



القنصلية الجزائرية بمتز

AUTORISATION PATERNELLE
(délivrée à des mineurs de nationalité algérienne)

N° /

Le consul de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Metz

Atteste que M :

Né(e) le: à

Domicilié(e) à :

Possède le plein exercice de la puissance paternelle sur le (s) mineur (s) ci-après :

Nom et Prénoms:

Date et lieu de naissance

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Et les autorise à se rendre de: à

Le (s) mineur (s) susnommé (s) seront accompagné (s) par :

Valable à partir du: Au

Pour un voyage aller-retour.

Signature du père ou du tuteur

Metz, le